



FEDERATIE **VZW**

FEDERATION **ASBL**

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



Avec le soutien de la

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	2
AVANT-PROPOS	6
CHAPITRE 1 : LES MEMBRES	8
Hébergements d'urgence	8
Accueil de jour	8
Maisons d'accueil	8
Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains	9
Guidance à domicile	9
Travail de rue	11
Housing First	11
Fédération	12
CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION	13
Groupes de travail internes	13
a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"	13
b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"	13
c) Groupe de travail "Services d'urgence - échange de pratiques pour les travailleurs sociaux"	14
d) Groupe de travail " échange de pratiques pour les directeurs "	14
e) Groupe de travail "Services de guidance à domicile/Housing First - Directeurs"	14
f) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"	15
g) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"	15
h) Groupe de travail "Règlement d'ordre intérieur/Charte de la fédération Bico"	15
i) Réunions d'équipe	16
Représentation extérieure	17
a) Comité d'accompagnement TRAHOME	17
b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"	17
c) Comité d'accompagnement "Capteur de logement"	18
d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale	18
e) Comité d'accompagnement dénombrement 2021	19
f) Comité d'accompagnement PAT	19
g) Comité d'accompagnement du plan de relance pour l'action 27/ Consortium	19
h) Groupe de pilotage « Pratiques Sociales de travail informelles autour du sans-abrisme caché »	21
i) Comité d'orientation "service installation et logement"	21

Réunions	22
a) Administration de la Cocom – décompte des subsides organiques '19	22
b) Groupe de consultation Dispatching	22
c) Droit à un toit ou droit dans le mur	22
d) Réunion Bruss'help - secteur privé	23
e) Présentation de la mise en œuvre de l'action 27 du plan d'urgence Logement - 400 logements AIS	23
f) Projet "Jeunes en errance"	23
g) Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO	23
h) Rencontre Fédération des Agences Immobilières Sociales/AMA et Fédération Bico	24
i) Réunion de discussion CAW Vivre et sans-abrisme	24
De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application	24
a) Concertation de l'administration de la CoCom - Fédération Bico	24
b) Groupe de travail Politique de Qualité AMA – Fédération Bico	25
c) Politiques	25
d) Médias	25
Gestion de la crise covid	26
a) Debriefing monitoring et Stratégies Covid - Maisons d'accueil bruxelloises	26
b) Consultation sur la stratégie de vaccination	26
c) Consultation spéciale maisons d'accueil : objectivation du gel des lits	26
d) Entretiens directeurs - Direction Service Santé et Assistance aux Personnes (Cocom - CCC)	26
CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION	27
La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux Sans-Abri	27
Réunion plénière AMA et Fédération Bico	27
Comité de crise	27
Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil	28
Concertation médicale femmes enceintes et jeunes parents	29
Concertation entre responsables de communication du secteur du sans-abrisme	29
Concertation AMA - Fédération Bico	29
Concertation CAW Brussel - Fédération Bico	30
Concertation ABBET	30
Représentation à la Commission Paritaire 319.00	30
Représentation au Fonds Maribel Social	31
Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque	31
Représentation à Bruss'Help	31
Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the Homeless)	33

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune	34
Représentation au New SamuSocial	35
Comité d'insertion sociale/d'urgence	35
Comité de coordination restreint	36
Comité de coordination plénière	37
CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS	38
Journée de réflexion Fédération Bico	38
Info Session pour les services chargés de la guidance à domicile - fichier de statistiques	38
Formation Refuge de nuit "Pierre d'Angle"	38
STUDIE DULBEA	38
La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris	39
Plan de formation	39
a) Introduction au Secteur Bruxellois d'Aide aux Sans-abris (Néerlandais) - 20 avril - 3 participants	39
b) Sans-abrisme en Europe (français) – 18 mai - Annulée	40
c) Introduction au Secteur Bruxellois d'Aide aux Sans-abris (français) - 3 juin - 5 participants	40
d) Ordonnance sur l'aide d'urgence et l'insertion des sans-abris (néerlandais) – 9 septembre – annulée	40
e) L'usure professionnelle chez les travailleurs sociaux (français) – 23 septembre – 4 participants	40
f) Santé mentale et précarité, un accompagnement sur mesure (français) – 12 octobre – 15 participants	40
g) Comment "mobiliser" sans contraindre (français) - 15 et 22 octobre - 12 participants	40
h) Introduction à la réduction des risques à l'usage de drogues – 18 novembre – annulée	40
i) Ordonnance sur l'aide d'urgence et l'insertion des sans-abris (français) – 2 décembre – 4 participants	40
j) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Formation sur mesure en néerlandais - Kenniscentrum) - 4 février - 6 participants	41
k) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Formation sur mesure en français - Refuge de nuit "Pierre d'Angle") - 28 octobre - 14 participants	41
Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri	41
Journées d'étude/Colloques/Entretiens	41
CHAPITRE 5 : AFFILIATION	43
Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)	43
SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL	43
CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE	44

CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME	45
BIBLIOGRAPHIE	46
GLOSSAIRE	47

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

AVANT-PROPOS

La Fédération Bico, qui est bilingue, rassemble des institutions bruxelloises travaillant avec des personnes en difficulté, sans abri et mal logées et reconnues et/ou subsidiées par la Commission Communautaire Commune (COCOM) et défend leurs intérêts auprès de toute instance privée ou publique.

La Fédération Bico a été créée en 2002 afin de défendre ces institutions et de garantir une diffusion efficace de l'information aussi bien en français qu'en néerlandais, afin qu'elles restent informées de l'évolution du secteur et de la politique le concernant. Cela contribue à un meilleur fonctionnement et un meilleur service, et est donc bénéfique pour tout le secteur de l'aide aux personnes sans abri.

Comme tout le monde, nous avons espéré une année de travail normale, mais malheureusement nous n'étions pas encore libérés de la pandémie mondiale. Bien sûr, tout comme en 2020, cela a eu un impact évident sur notre fonctionnement quotidien (télétravail, formations, réunions, etc.), mais nous sommes maintenant habitués à être flexibles et à nous adapter au contexte actuel.

Nous avons essayé de relancer la formation en 2021, ce qui n'a pas été si facile et nous avons eu la chance de pouvoir prévoir malgré tout des réunions en présence physique pendant les périodes d'accalmie, ce qui fût un soulagement pour certains.

En 2021, nous en avons profité pour optimiser davantage le fonctionnement de la fédération Bico (règlement intérieur, charte, plan global de prévention, aperçu de l'effectif des membres, descriptions de fonction des membres du personnel, critères d'évaluation, etc.). Comme vous pouvez le constater, beaucoup de choses ont été affinées et clairement décrites.

Nous sommes également en phase finale de l'arrêté d'application et nous nous sommes donc réunis à plusieurs reprises à ce sujet, afin de prendre en compte les préoccupations/avis du secteur lors des derniers échanges entre les cabinets, l'administration de la CoCom et la fédération.

En 2021, les différents comités de Bruss'Help (urgence, insertion, restreint et coordination) sont entrés en vigueur, ce qui est un outil important pour Bruss'Help et apportera la contribution nécessaire du secteur. Nous y reviendrons en détail dans le rapport annuel.

Le 19 décembre 2020, les mandats des administrateurs ont expiré. Le 14 janvier 2021, un nouveau Conseil d'administration a été élu lors d'une Assemblée générale extraordinaire. Nous démarrons donc l'année avec un nouvel élan avec respectivement Mallorie Van den Nyden et Daan Vinck en tant que présidente et vice-président.

Ainsi, comme vous le constaterez en parcourant le rapport annuel, nous avons encore été bien occupés avec notre équipe restreinte !

La Fédération Bico veille à soutenir ses membres sur de très nombreux plans. Deux fois par an, elle envoie un flash info contenant toutes les nouveautés du domaine socio-économique et du secteur de l'aide aux personnes sans abri. La Fédération Bico s'occupe également tous les ans du calcul de la prime de fin d'année, de l'indexation des barèmes, des indemnités forfaitaires accordées aux bénévoles, de l'indemnité kilométrique, ... Elle soutient également, et si nécessaire, ses membres à constituer des dossiers de subside.

De plus, la fédération Bico communique avec ses membres par courriel en moyenne une fois par semaine pour tenir tout le monde informé de l'actualité du secteur des personnes sans abri et des secteurs connexes. Toute la communication (lettres, e-mails, formations, site web, rapports, etc.) se fait toujours dans les deux langues nationales (néerlandais et français). Au cours des différentes réunions organisées, le développement du secteur est discuté plus en détails, assurant ainsi une bonne circulation de l'information.

Nous sommes également ravis que notre nouveau site internet soit opérationnel depuis 2020 ! Des efforts sont mis en place pour affiner encore les outils numériques (Facebook, etc.) dans le cadre du fonctionnement de la fédération Bico.

Nous espérons donc être enfin structurellement reconnus et subventionnés par la Commission Communautaire Commune. Une candidature a été déposée à ce sujet, à laquelle nous espérons recevoir une réponse positive en 2022.

Le rapport annuel donne un aperçu de notre fonctionnement et illustre le vaste éventail de nos tâches qui ne cessent de croître.

LA FEDERATION BICO EXISTE DEPUIS 21 ANS ET COMPTE 24 MEMBRES

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 1 : LES MEMBRES

Hébergements d'urgence

Centre d'Accueil d'Urgence Ariane : Accueil de crise pour adultes isolés ou en couple, avec ou sans enfants, qui rencontrent des difficultés psychosociales aiguës et ont besoin, dans l'immédiat, d'un accueil ou d'une prise en charge. Le centre a une capacité de 35 places pour adultes et dispose de quelques lits d'enfants.

Pierre d'Angle : Fondée en 1987 à l'initiative de citoyens soucieux du sort des personnes sans abri, l'asbl Pierre d'Angle offre un centre d'hébergement de nuit. Au fil du temps, elle a diversifié ses activités en proposant également des services en journée. L'accueil est inconditionnel, gratuit et anonyme.

24 MEMBRES

HEBERGEMENTS
D'URGENCE

ACCUEIL DE JOUR
MAISONS D'ACCUEIL

CENTRE POUR LES VICTIMES
DE LA TRAITE

GUIDANCE A DOMICILE

TRAVAIL DE RUE

HOUSING FIRST

FEDERATION

Accueil de jour

Hobo : est un centre de jour qui accompagne les personnes sans abri dans leur recherche de formations et de travail. Ils offrent toutes sortes d'activités adaptées aux différentes sphères de la vie (sociale, professionnelle, culturelle, sportive, santé, ...). Par le biais des activités, Hobo souhaite donner la possibilité aux personnes sans abri de développer leur réseau social et de rompre ainsi leur isolement social. Ils travaillent également à la réintégration en orientant les personnes vers des initiatives et des organisations existantes à Bruxelles.

DoucheFLUX : est un centre d'accueil de jour pour personnes sans abri et en situation précaire. Focalisée sur l'être humain et sa dignité, son action comprend des services de base essentiels, des activités et formations, des événements de sensibilisation et de plaidoyer.

Chez Nous : est un centre d'accueil de jour qui, depuis 1998, propose à son public (sans-abri, personnes à faibles revenus ou isolées, squatteurs, sans-papier...) un lieu où l'accueil, les rencontres et la solidarité sont centraux.

Maisons d'accueil

Escale : Maison d'accueil pour familles et femmes avec ou sans enfants offrant un accompagnement psycho-socio-éducatif au sein d'un cadre d'accueil communautaire. La maison d'accueil dispose d'une capacité de 35 places.

Les Foyers d'accueil : La maison d'accueil accueille des familles nombreuses (au moins 3 enfants), elle

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

dispose de 23 lits qui lui permettent d'accueillir 3 à 4 familles. Le séjour n'est pas limité dans le temps et tout autant les hommes que les femmes sont accueillis. L'équipe se concentre entre autres sur l'aide à la recherche intensive d'un logement adapté, l'éducation au logement, l'éducation des enfants et la régularisation administrative.

Porte Ouverte : Maison d'accueil pour femmes seules ou accompagnées d'enfants, qui ont des problèmes relationnels et/ou psychosociaux. La maison dispose de 15 chambres individuelles et peut héberger jusqu'à 22 personnes.

Le Relais : La maison d'accueil du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean prend en charge des adultes de 18 à 60 ans, accompagnés ou non d'enfants. La priorité est donnée aux familles qui rencontrent des difficultés, par exemple en cas d'expulsion. La capacité est de 48 lits pour adultes et de 5 lits pour enfants répartis sur 32 chambres.

Talita : Maison d'accueil pour femmes (accompagnées ou non d'enfants), qui ont besoin d'une prise en charge résidentielle temporaire dans un cadre communautaire. La maison d'accueil est reconnue pour 22 lits.

Centre spécialisé pour l'accueil des victimes de la traite des êtres humains

Pag-Asa : Maison d'accueil et service d'accompagnement ambulatoire pour des hommes et des femmes (avec ou sans enfants) qui sont victimes de la traite des êtres humains (telle que définie par le Code Pénal). L'accueil et l'accompagnement sont fournis dans le cadre de la "procédure spéciale de protection" pour les victimes de la traite des êtres humains, ce qui veut dire que ces personnes doivent coopérer avec les autorités judiciaires et qu'elles ne peuvent plus avoir de contact avec le(s) auteur(s) présumé(s). La maison d'accueil est située à une adresse discrète et dispose de 16 lits dans des chambres individuelles. Les victimes qui n'ont pas besoin d'hébergement ou qui ne séjournent plus dans la maison d'accueil sont accompagnées de manière ambulatoire (guidance à domicile). Cet accompagnement psychosocial, adapté à chaque client, comprend tous les domaines de la vie et vise à renforcer l'autonomie de la personne afin qu'elle puisse fonctionner (à nouveau) de façon indépendante dans la société. En outre, les victimes bénéficient aussi d'un accompagnement juridique dans le cadre de la procédure judiciaire contre le(s) auteur(s) présumé(s) et de la procédure de séjour y attendant.

Guidance à domicile

Aprèstoe : offre un accompagnement à des femmes et leurs enfants pour les soutenir après leur départ de maison d'accueil afin de faciliter la transition entre le séjour en maison d'accueil et l'autonomie. Aprèstoe offre un accompagnement intégral sur mesure et met l'accent sur le soutien à la parentalité et la connexion à un réseau social de proximité.

Armée du Salut - Habitat accompagné : La guidance à domicile se situe, d'une part, dans le secteur de l'aide aux personnes sans abri. En effet, elle se veut un soutien psycho-social, administratif et

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

budgétaire aux personnes quittant la rue ou un centre d'accueil vers un habitat autonome et qui sont conscientes d'avoir besoin de cette aide pour poursuivre leur cheminement vers l'indépendance. D'autre part, ce soutien est également offert aux personnes en situation d'habitation précaire, ayant besoin de cette aide pour pouvoir garder leur habitat. Si nécessaire, l'offre d'aide peut être complétée par une médiation de dettes.

Fami-Home : propose un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire au domicile des personnes les plus démunies qui souhaitent se réinsérer en logement ou qui ont besoin d'un accompagnement à domicile pour s'y maintenir. Fami-Home développe également un projet "d'habitat solidaire" permettant l'accès direct de la rue au logement.

Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles : assure une guidance intensive psychologique, sociale, budgétaire ou administrative, au domicile, de personnes isolées, couples ou familles qui en font la demande et qui ont besoin de cette guidance pour vivre dans un logement individuel, jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver leur autonomie. Les leviers utilisés sont l'accompagnement social global à domicile afin d'aider le public à être le plus indépendant possible ; la prévention/gestion des expulsions locatives ; la guidance budgétaire ; le logement de transit et le Housing First.

L'Ilot/S.Ac.A.Do. : L'Ilot a mis en place un service de guidance à domicile. Le rythme de l'accompagnement est déterminé par la demande de l'utilisateur. L'objectif est d'aider l'utilisateur à s'installer dans son (nouveau) logement afin d'en éviter la perte et qu'il se retrouve dans une situation précaire. L'approche est différente et adaptée à chaque personne, selon ses demandes, ses attentes, ses désirs. Cette approche permet une plus grande palette d'actions dans le travail d'accompagnement. L'organisation d'activités collectives (ateliers culturels et créatifs, café social, ...) permet aux usagers d'apprendre à fonctionner dans une dynamique de groupe.

Lhiving : offre un accompagnement sur mesure à des personnes chroniquement et/ou sévèrement malades, en situation précaire, et à leur famille. Leur objectif est d'améliorer la santé et le bien-être général du bénéficiaire, afin qu'il puisse, à terme, accéder à un maximum d'autonomie dans la société et y participer. Lhiving les aide dans leur recherche d'un logement convenable à un prix abordable, tout en y associant un accompagnement plus au moins intensif. Et en cela ils tablent toujours sur les forces personnelles des gens.

La Maison de la Paix : L'association a pour objectif d'accompagner les personnes sans abri vers plus d'autonomie et de rétablir le réseau social par le biais d'un accompagnement psychosocial. En agissant ainsi, l'association vise à l'intégration de l'utilisateur dans le tissu social et met surtout l'accent sur la stabilisation et la réhabilitation. Elle tente d'augmenter les possibilités d'intégration de l'utilisateur, d'éviter des situations de crise et de stimuler une évolution vers l'autonomie.

L'Armée du Salut - Aide à l'autonomie : La guidance à domicile se situe d'une part dans le secteur du sans-abrisme et vise à offrir un accompagnement psychosocial, administratif et budgétaire aux personnes qui passent d'une maison d'accueil qui permet le passage de la rue vers l'habitation autonome et qui sont conscientes que cette aide est nécessaire afin de pouvoir faire l'expérience de leur autonomie.

D'autre part, cet accompagnement est également offert aux personnes qui s'engagent dans une

situation de vie précaire et qui perdraient plus que probablement leur lieu de résidence sans intervention.

Si nécessaire, l'offre est complétée par une aide à la médiation de dettes.

Le Nouveau 150 : propose des logements à accès bas seuil avec un accompagnement psychosocial, budgétaire et administratif à domicile. Cette organisation est une agence immobilière sociale également agréée comme service de guidance à domicile et comme service de médiation de dettes. Le groupe-cible est composé exclusivement des locataires de ses propres logements. Il s'agit principalement de familles mais aussi de personnes isolées issues du sans-abrisme et de l'urgence sociale, cumulant des problématiques de vie et des carences psychosociales. L'association effectue aussi un travail de soutien familial pour éviter le placement judiciaire des enfants ou pour veiller à remédier à un tel placement par un retour en famille.

Un Toit à Soi : L'organisation propose de la guidance à domicile pour hommes. L'accompagnement s'effectue aussi bien dans les propres logements de l'association qu'ailleurs (marché privé, logements AIS, logements sociaux). L'association organise deux permanences pour un public plus large avec différents objectifs, comme la recherche de logement, la médiation locataire-proprétaire, l'éducation au logement, l'information et le conseil, ...

Travail de rue

Diogènes : veut créer un pont entre la rue et l'aide sociale. L'organisation établit des contacts avec les personnes qui vivent en rue, afin de leur offrir une écoute inconditionnelle et de les soutenir dans leur contexte de vie en tenant compte de leurs valeurs et de leur mode de vie et en les orientant de façon efficace vers des services auxquels ils peuvent faire appel.

Alias : propose un accompagnement psycho-médico-social aux prostitué-es/travailleurs du sexe masculins et trans en Région de Bruxelles Capitale. Leur programme d'action est axé sur la réduction des inégalités sociales et de santé, et sur l'amélioration du bien-être et des conditions de vie du public cible et de son entourage.

Housing First

SMES-B : a fait le constat suivant : Les personnes qui cumulent des problématiques de précarité sociale, de troubles psychiques et d'addictions rencontrent d'importantes difficultés à accéder à l'aide sociale et aux soins de santé, qui sont pourtant des droits fondamentaux. Par la collaboration des acteurs psycho-médico-sociaux et une aide inconditionnelle à la personne, le Smes recherche, favorise et développe des solutions innovantes et sur mesure : en échangeant entre les acteurs du social-santé (Connect) ; en soutenant les acteurs de première ligne (Support) ; en agissant avec les personnes concernées sur leurs conditions de vie (Housing First).

Fédération

SOM est la fédération des entreprises sociales. SOM réunit, soutient et représente les entreprises sociales qui contribuent à des soins de qualité et à une politique sociale équitable. En tant que fédération patronale, SOM défend ses membres dans la concertation sociale, est le défenseur sectoriel et intersectoriel de leurs intérêts et enfin soutient et stimule l'entrepreneuriat social. SOM pense de manière progressiste et travaille de manière pluraliste. La somme des parties est la plus-value de l'entreprise sociale.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 2 : GROUPES DE TRAVAIL ET REPRESENTATION

Groupes de travail internes

2021 : 8 GROUPES DE TRAVAIL
23 REUNIONS – 17 REUNIONS D'EQUIPE

- a) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Services de guidance à domicile"

L'objectif principal de ce groupe de travail est l'échange d'expériences des travailleurs sociaux. C'est un lieu de rencontre pour les organisations désireuses de partager ou de réfléchir autour d'un thème donné, à leur façon de travailler, leurs projets et leurs outils de travail. Il permet également une meilleure connaissance du secteur et des partenaires.

Le thème des rencontres est choisi par les participants et après une présentation de l'institution qui nous accueille, chacun est invité à partager son expérience. L'expertise relève des institutions. Un expert peut également y être convié afin de nous assister avec le thème choisi. La Fédération Bico y joue essentiellement un rôle de soutien et s'occupe de l'organisation pratique.

Parce que la pandémie de Covid a eu un impact majeur sur le fonctionnement quotidien des services de guidance à domicile, nous avons décidé d'approfondir cela lors d'un premier échange.

Lors d'un deuxième échange, le groupe a choisi les thèmes suivants :

1. Existe-t-il de nouvelles options d'orientation lors d'un accompagnement de très longue durée ?
2. Les différentes manières de remplir le fichier de statistiques.

Le nombre de participants varie, mais nous pouvons généralement accueillir huit participants et nous nous réunissons deux fois.

- b) Groupe de travail "Echange de pratiques des travailleurs sociaux - Maisons d'accueil"

L'objectif de ces rencontres est l'échange d'expériences entre les travailleurs sociaux autour des manières de fonctionner, des instruments de travail, de projets spécifiques et/ou une réflexion autour d'un thème donné choisi par les travailleurs sociaux. Chaque rencontre se passe, à tour de rôle, dans une maison d'accueil. L'hôte présente le fonctionnement de son institution pendant quelques minutes avant de passer au thème choisi.

Au cours des deux réunions, nous nous sommes concentrés sur deux thèmes :

- 1/ Travailler avec le public des sans papiers
- 2/ Comment se comporter en tant que salarié vis-à-vis de l'institution, du travail, de l'équipe, ...

Le nombre de participants varie, mais nous pouvons généralement accueillir sept participants et nous nous réunissons deux fois.

c) Groupe de travail "Services d'urgence - échange de pratiques pour les travailleurs sociaux"

Ces rencontres ont pour but un échange entre les travailleurs sociaux sur des démarches, des outils, des projets spécifiques et/ou une réflexion sur un thème particulier choisi par les travailleurs sociaux. Chaque rencontre aura lieu, à tour de rôle, dans un service d'urgence (lorsque les circonstances le permettront à nouveau). L'hôte/hôtesse expliquera le fonctionnement de son établissement pendant quelques minutes, avant de passer au thème choisi. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois en 2021 et nous aborderons les sujets suivants : Séparation entre services d'urgence et services d'insertion, gestion des situations dangereuses et/ou des usagers.

Le nombre de participants varie, mais nous pouvons généralement accueillir cinq participants et nous nous réunissons deux fois.

d) Groupe de travail "échange de pratiques pour les directeurs"

Le but de ces rencontres est un échange entre les directeurs des différents membres sur un thème particulier choisi par ceux-ci. Cet échange ne se limite pas à un service en particulier, mais fonctionne de manière transversale et rassemble tous les types de services.

En 2021, nous avons pu amener le directeur du New Samu Social à échanger sur la proposition d'une offre gratuite tant au sein des services d'urgence que des services d'insertion et quels avantages ou inconvénients cela présente pour le secteur des personnes sans abri.

Lors de cette réunion, 12 membres étaient présents et nous nous sommes rencontrés une fois.

e) Groupe de travail "Services de guidance à domicile/Housing First - Directeurs"

Ce groupe de travail est composé des directeurs/responsables des différents services de guidance à domicile et de housing first. Les thèmes traités requièrent qu'ils soient mandatés comme décisionnaires par leur institution.

En 2021, ce groupe de travail s'est réuni quatre fois au sujet de la vaccination du personnel, des subventions 2021, de l'arrêté d'application, du flyer, du monitoring, du plan d'urgence Logement Ben Hamou, de la réunion Febul, du Consortium, de la fiche statistique, de la durée d'encadrement, des équipes mobiles, de la diversité linguistique, des Comités, etc. Le groupe a également rencontré à trois reprises le responsable de la communication de la fédération Bico pour poursuivre l'élaboration d'un dépliant.

Une réunion distincte a également été fixée pour discuter en détail des amendements à l'arrêté de 2019.

Le nombre de participants varie, mais 10 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis cinq fois.

f) Groupe de travail "Maisons d'accueil - Directeurs"

Ce groupe de travail réunit une à deux fois par an les différentes maisons d'accueil membres de la Fédération Bico afin de discuter autour de thématiques communes et d'éventuellement adopter des positions communes. En 2021, six réunions se sont tenues sur les thèmes suivants : la vaccination du personnel, le décompte final 2020, le monitoring (Bruss'help), la convention des CPAS et des maisons d'accueil, la politique de qualité, le dispatching, la contribution financière des usagers, le feedback des comités, l'enquête sur la contribution financière, le dispatching du New Samu Social, etc. Pendant la crise sanitaire, le fonctionnement a été mis à rude épreuve et tout a été mis en œuvre pour continuer à assurer le fonctionnement au quotidien, dans le respect des règles sanitaires. Pour s'assurer que tout se passe bien, des retours d'information réguliers ont été adressés à Bruss'Help et à l'administration de la Cocom.

Deux réunions distinctes étaient prévues en 2021, en plus de celles déjà prévues, afin d'approfondir deux sujets, à savoir : les modifications de l'arrêté de 2019 et la nomination d'un opérateur qui assurera des tâches de gestion et d'encadrement dans un centre d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violences intrafamiliales.

Le nombre de participants varie, mais 7 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis six fois.

g) Groupe de travail "Services d'urgence - Directeurs"

Ce groupe de travail a été mis en place en 2021 et a le même objectif que les groupes de travail "maisons d'accueil" et "services de guidance à domicile", à savoir rassembler les directeurs des centres de jour, de travail de rue, d'hébergement de nuit et les services d'urgence, et d'échanger ensemble sur des thèmes et si nécessaire de défendre les services d'urgence.

Les sujets suivants ont été abordés en 2021 : la vaccination du personnel, l'arrêté d'application, le monitoring (Bruss'Help), le décompte final de 2020, le dispatching, le Comité d'insertion sociale, etc.

Une réunion distincte a également été organisée afin de discuter en détails des amendements de l'arrêté de 2019. Le nombre de participants varie, mais 6 membres sont invités à ce groupe de travail et nous nous sommes réunis quatre fois.

h) Groupe de travail "Règlement d'ordre intérieur/Charte de la fédération Bico"

En 2021, nous avons finalisé le nouveau règlement d'ordre intérieur et la charte de la Fédération Bico ; nous nous sommes également réunis une fois de plus pour clarifier les derniers détails, et ensuite les

soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.

i) Réunions d'équipe

Depuis l'élargissement de l'équipe, une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée avec tous les membres du personnel de la Fédération Bico.

Représentation extérieure

2021 : 6 COMITES D'ORIENTATION – 1 GROUPE DE PILOTAGE 24 RÉUNIONS

a) Comité d'accompagnement TRAHOME

Ce projet a été mis en place suite au constat de la nécessité d'une analyse dynamique des parcours d'entrée et de sortie des personnes dans le sans-abrisme. Il va un pas plus loin que les dénombrements ponctuels et étudie les trajectoires des sans-abris ainsi que les raisons du non-recours à leurs droits sociaux. Nous nous concentrons sur trois questions de recherche principales :

- 1) Quelles sont les trajectoires des personnes sans abri dans le temps ?
- 2) Quelle est l'étendue du non-recours aux prestations d'assistance sociale parmi les personnes sans abri ?
- 3) Quel impact ont les travailleurs sociaux des différents services publics ou du champ associatif sur le recours au droit des personnes sans abri ?

Afin de répondre à ces questions, ils mobilisent une méthode mixte et multi-niveaux, combinant analyse quantitative et qualitative. L'analyse quantitative longitudinale se concentre sur le regroupement des bases de données administratives. L'analyse qualitative se fait par le biais d'entretiens biographiques effectués avec les personnes sans abri, mais aussi avec des travailleurs sociaux directement impliqués dans le soutien de ces personnes sans abri. À cela succède l'organisation de groupes cibles de responsables et d'agents locaux et nationaux, afin d'élaborer des recommandations autour de politiques publiques et de bonnes pratiques.

Le projet est exécuté par une équipe de recherche pluridisciplinaire dans laquelle sont combinées et intégrées les expériences et les connaissances en matière de sociologie, de politique sociale, de pédagogie et de travail social. L'expertise des acteurs locaux et des personnes sans abri y est une composante essentielle.

En 2021, la fédération Bico a été contactée par un doctorant de l'UCL, l'un des acteurs de recherche du projet Trahome, avec la demande d'expliquer le secteur bruxellois d'aide aux personnes sans abri à travers une interview.

b) Groupes de travail "Passerelles" et "Bruggenbouwer"

Le projet Bruggenbouwer, né suite aux résultats de la recherche "Situation des personnes handicapées en Région de Bruxelles Capitale" par le Facilitateur de Secteur du Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (Conseil de la Santé et du Bien-être bruxellois), a été mis en place en 2009 au sein de l'asbl Begeleid Wonen Brussel.

L'objectif du projet Bruggenbouwer est de répondre au besoin mutuel d'informations sur les activités

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

des uns et des autres et de rechercher des possibilités de collaborations intersectorielles, en tenant compte de la spécificité des personnes sans abri porteuses de handicap. A long terme, l'objectif est d'établir des partenariats structurels entre les deux secteurs.

Suite au succès du groupe de travail Bruggenbouwer avec les partenaires néerlandophones, il a été décidé de mettre en place un groupe équivalent avec les partenaires francophones.

c) Comité d'accompagnement "Capteur de logement"

La phase-test du projet "Capteur de logement" a démarré le 1^e avril 2015, car l'asbl l'Ilot considérait l'accès à un logement comme une des priorités du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

L'objectif de la cellule "Capteur de logement" est d'aider à la recherche de logements pour les personnes sans abri ou mal logées et de les réorienter vers d'autres partenaires pour l'accompagnement. Les partenaires de la phase-test du projet ont été choisis de façon à représenter la diversité des acteurs du secteur de l'aide aux personnes sans abri : maisons d'accueil (La Source, l'Ilot), centres de jour (La Rencontre de la Source et le Clos de l'Ilot), services de guidance à domicile (Fami-Home et S.ac.A.Do. de l'Ilot), un service actif directement en rue (Diogènes) et le centre d'accueil d'urgence Samusocial.

La fédération Bico était au comité de direction en 2021 et nous nous sommes réunis six fois. Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés : modèle de coopération, captation logement, Bru4home, points stratégiques et opérationnels, action 27 PUL, retour d'expérience au Cabinet Ben Hamou et Maron, etc.

d) Groupe de travail Logement et Santé mentale - Plate-forme pour la Santé Mentale

La Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale est une initiative conjointe des institutions et services psychiatriques communautaires néerlandophones et francophones et bicommunautaires bruxellois.

L'association a pour objectif de promouvoir et d'organiser, dans l'intérêt des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, une concertation entre les institutions et services psychiatriques qui y exercent leurs activités.

En 2021 il y a eu une présentation du Plan d'Urgence pour le Logement par Yannick Piquet, de la cellule logement du Cabinet Ben Hamou. Les membres de la fédération Bico ont également eu l'occasion d'assister à cette présentation. En préparation, les membres ont été invités à envoyer leurs questions éventuelles afin que la séance de questions- réponses puisse être préparée.

e) Comité d'accompagnement dénombrement 2021

Malgré le contexte exceptionnel de la crise sanitaire, le 6ième dénombrement des personnes sans abri organisé par Bruss'Help a eu lieu le lundi 9 novembre 2020.

Le dénombrement repose sur une importante collaboration avec les acteurs du secteur, mais également sur diverses collaborations avec des secteurs connexes.

En plus du dénombrement nocturne qui permet d'estimer le nombre de personnes dans l'espace public, ils comptent également les personnes accueillies en structures d'accueil et d'urgence la nuit du 9 novembre 2020.

En 2021, nous nous sommes rassemblés deux fois. Lors de cette réunion, les premiers chiffres ont été présentés, donnant l'opportunité au secteur de faire part de ses réflexions et de son interprétation. Il y a également été échangé sur la classification des catégories et l'utilisation des typologies ethos.

f) Comité d'accompagnement PAT

Le projet PAT (Peer And Team Support) fait suite à un intérêt croissant pour la pair-aidance dans les secteurs du social et de la santé en Belgique francophone. Le Forum de Bruxelles, En Route et SMES-B ont conçu ensemble un projet de soutien au développement de la pair-aidance à Bruxelles. Ce projet s'articule autour de différents axes de travail :

- Des interventions à destination des pairs-aidants (déjà mises en œuvre précédemment par le Smes) ;
- Des formations sur la pair-aidance et le rétablissement ;
- Un soutien auprès des services qui souhaitent développer la méthodologie au sein de leur institution ;
- Des activités de représentation et de plaidoyer (déjà mises en œuvre précédemment par En Route et le Smes) ;
- Un travail de mise en réseau.

La mise sur pied d'un comité d'accompagnement travaillera autour des 3 axes suivants suivants :

- Échange au sujet de pratiques existantes ;
- Analyser les besoins du secteur et identifier d'éventuels obstacles ;
- Répandre la méthodologie.

Nous nous sommes rencontrés une fois en 2021.

g) Comité d'accompagnement du plan de relance pour l'action 27/ Consortium

En 2021, un groupe de travail a été mis en place par Bruss'help dans le cadre du plan de relance et de développement en général et de l'action 27 du plan d'urgence de logement Ben Hamou en particulier.

Cette action 27 vise à augmenter l'offre d'hébergement pour les personnes sans abri à travers les actions suivantes :

- Lancement de l'appel à projets via Bruxelles Logement ou le Fonds Régional Bruxellois de Refinancement des Trésoreries Communales (FRBRTC) pour le relogement des personnes sans abri.
- Lancement d'un appel auprès des AIS pour mobiliser les maisons privées pour le relogement des personnes sans abri.

Le premier objectif de la réunion était d'arriver à un modèle-type d'accord pour les agences immobilières sociales et les opérateurs d'accompagnement.

Ce groupe de travail a été interrompu mi-2021 et fût transformé en consortium.

En 2021, le ministre Maron a chargé Bruss'Help de mettre en place une concertation structurelle (Consortium) afin d'établir une procédure d'attribution avec le secteur.

Dans le cadre de cette mission, Bruss'help a proposé une clé de répartition pour pouvoir attribuer des logements aux candidats qui correspondent au public cible décrit dans le plan de relance et dans le Plan Logement d'Urgence.

Le consortium est composé de :

- 1 représentant de la Cellule Capteur et Créateur de Logement
- 1 représentant de Bru4Home
- 1 représentant des opérateurs Housing First
- 1 représentant de Bruss'help
- 1 représentant des services d'urgence*
- 1 représentant des services d'insertion *

* Les représentants d'urgence et d'insertion ont été désignés par la fédération BICO et l'AMA en attente de la désignation officielle au sein du futur Comité de coordination et des Comités d'aide d'urgence et d'insertion.

Le mandat de la fédération Bico a été repris par Marie-Alice Janssens (effectif) et Bertrand Lombaert (suppléant) pour une durée limitée (jusqu'à fin 2021).

En 2021, à l'initiative du cabinet Maron et du cabinet Ben Hamou, une réunion a été planifiée afin de lever certains blocages, notamment concernant la procédure d'attribution des logements, et ainsi prendre en compte les préoccupations du secteur d'aide aux personnes sans abri et des agences immobilières sociales.

Le comité de pilotage et le consortium se sont réunis chacun deux fois ; quatre réunions supplémentaires ont également eu lieu.

h) Groupe de pilotage « Pratiques Sociales de travail informelles autour du sans-abrisme caché »

L'idée de l'étude est née en partie du recensement biennuel de la population des personnes sans abri de Bruxelles. Les derniers recensements ont montré une augmentation du nombre de "personnes sans abri cachées" dans la région de Bruxelles-Capitale. Cette augmentation, ainsi que son invisibilité et le manque de connaissances et de méthodologies scientifiquement fondées sur ce thème, sont les raisons de ce projet de recherche. Le projet formulera des recommandations pour affiner la méthodologie du recensement biennuel des personnes sans abri afin de mieux mesurer et comprendre le "sans-abrisme caché" ainsi que de formuler des recommandations politiques ciblées basées sur les résultats de la recherche.

En 2021, la fédération Bico a rencontré à trois reprises les chercheurs du projet. Nous avons abordé, entre autres, les sujets suivants : présentation du lot de travail, méthode, études de cas, recherche-action participative, cartographie des pratiques de travail social informelle, etc.

i) Comité d'orientation "service installation et logement"

Dans le cadre du SIL (Service d'installation en logement), Bruss'Help a demandé la désignation de différents services auprès des fédérations.

"La mission de coordination de Bruss'help implique la création d'un comité d'accompagnement composé d'un représentant d'un opérateur logistique, d'un représentant de Bruss'help et de quatre représentants des partenaires qui utilisent les services de la plateforme centralisée." La désignation de ces services a été déterminée en concertation avec la fédération Bico.

L'objectif du SIL est d'apporter un soutien logistique aux personnes sans abri pour faciliter leur déménagement, afin que les travailleurs sociaux puissent se concentrer sur leur tâche de base : apporter un soutien psychosocial à leur public cible.

Le projet a démarré en septembre 2021 avec l'intention de se rencontrer déjà une première fois.

Les services pouvant faire appel au SIL sont, par ordre de priorité :

1. Les services de housing first : Diogènes, IDR, SAMU SOCIAL et SMES, représentant 50% des actions du SIL pour l'ensemble des projets de logements
2. Sur un pied d'égalité :
 - Les services d'accompagnement des personnes dans le cadre des projets subventionnés par le plan de relance/PUL
 - Les services acheminés par le secteur des sans-abris en Région de Bruxelles-Capitale vers les projets de logement du Plan de Relance/Plan Logement d'Urgence.
 - Les services qui organisent les capacités d'accueil dans les hôtels
3. Si la capacité est encore suffisante, tous les services reconnus dans le secteur des sans-abris par la COCOF ou la COCOM (ou qui sont en cours de reconnaissance) pourront utiliser le service pour toutes les personnes qu'ils accompagnent et qui sont intégrées dans n'importe quel type de logement.

Les partenaires suivants ont été sélectionnés en 2021 :

- CPAS de Forest
- Hôme Victor du Pré
- Maison de la paix
- Diogènes HF

Marie-Alice Janssens (Maison de la Paix) se charge de faire un retour d'expérience à la fédération Bico. La première réunion aura lieu début 2022.

Réunions

2021 : 13 RÉUNIONS

a) Administration de la Cocom – décompte des subsides organiques '19

Ces dernières années, la Commission Communautaire Commune envoyait à chaque fois une circulaire ainsi qu'un certain nombre de documents dans le cadre de la préparation du décompte des organisations, souvent liée à une séance d'information.

En 2021, une consultation a été prévue par l'administration CoCom concernant les subventions 2022 accordées aux services d'insertion et d'urgence, tant en ce qui concerne le montant que les modalités à suivre par les services afin de soumettre la demande.

b) Groupe de consultation Dispatching

Bruss'help a mené une analyse sur le futur redéploiement et la qualité du numéro d'urgence social pour les sans-abris, actuellement appelé "le dispatching" géré par le New Samu Social.

Dans le cadre de cette recherche, une série de réunions de concertation intra- et extrasectorielles ont été organisées.

- Maisons d'accueil et centres de jour
- Centres d'urgence & Extra-muros (travail de rue, maraudes)
- Hôpitaux, soins de santé mentale et maraudes médicales
- STIB, SNCB, Police & services de Prévention 19 communes

La fédération Bico a participé à deux réunions de concertation.

c) Droit à un toit ou droit dans le mur

Un mouvement s'est créé dans le sillage de la manifestation du 18 septembre 2017, celui-ci a pris en

charge l'organisation de différentes actions de sensibilisation. La Fédération Bico et l'AMA ont assuré un soutien administratif jusqu'au milieu de l'année 2018.

Il vise à réfléchir à des actions concrètes au niveau de trois champs d'action :

- Logement
- Prévention
- Urgence

Daan Vinck représente la Fédération Bico dans ce mouvement qui s'est rassemblé à quatre reprises.

d) Réunion Bruss'help - secteur privé

En 2021, la fédération Bico a pris l'initiative de rencontrer régulièrement les dirigeants de Bruss'Help, qui représentent le secteur privé ; ceci afin que les intérêts du secteur soient correctement défendus au sein du conseil d'administration de Bruss'Help. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois en 2021, mais l'intention est d'organiser cela de manière régulière à l'avenir.

e) Présentation de la mise en œuvre de l'action 27 du plan d'urgence Logement - 400 logements AIS

Le 19 décembre 2020, le gouvernement bruxellois a approuvé le plan d'urgence logement. Ce plan contient une action (action 27) qui consiste à élargir l'offre de logements pour les sans-abris dans les années à venir. L'objectif est de fournir progressivement 400 logements aux sans-abris afin d'offrir des solutions d'hébergement durables, y compris pour les personnes vivant dans la rue et les personnes qui passent temporairement la nuit dans des structures d'accueil d'urgence.

La fédération Bico a été invitée en 2021 par le Cabinet Maron à une présentation de l'action 27 du plan d'urgence logement.

f) Projet "Jeunes en errance"

En 2021, une réunion a eu lieu avec les services d'urgence et les opérateurs afin de voir quelles places disparaîtraient après l'hiver, notamment les places des différents hôtels. Cette rencontre a été initiée par Bruss'help et les invités comprenaient la croix rouge, le New-Samu Social, Ariane, le refuge de nuit Pierre d'Angle, etc.

L'un des objectifs était de développer une stratégie/procédure d'anticipation et de parvenir à un flux d'informations plus structuré concernant les changements au sujet du nombre de places et/ou de leur destination.

g) Lutte contre les violences conjugales et sexuelles : participation aux ateliers DPO

La Fédération Bico a été contactée dans le cadre du projet DPO mené par la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial (FLCPF), pour lequel elle souhaite réunir des associations et services confrontés directement ou indirectement à des situations de violences conjugales et sexuelles.

En Belgique, une femme sur trois a été victime de violence physique ou sexuelle, un couple sur huit est confronté à des violences psychologiques, tandis qu'on estime que 100 personnes par jour sont agressées sexuellement. La violence est d'une ampleur sociétale.

Sur la base de ce constat et afin de répondre aux besoins exprimés par les centres, ils ont lancé le projet DPO qui vise à améliorer la détection de la violence conjugale et sexuelle et la prise en charge des victimes. L'objectif final de ce projet est de travailler ensemble au développement d'outils pratiques et communs pour les associations et services de première ligne opérant à Bruxelles et en Wallonie.

Un groupe d'appui méthodologique a également été constitué, composé d'une vingtaine de partenaires, tous secteurs confondus, dont la Fédération Bico qui participe au projet.

Un panel de test a été constitué et évalué en 2021.

h) Rencontre Fédération des Agences Immobilières Sociales/AMA et Fédération Bico

A l'initiative de la fédération des agences immobilières sociales, les deux fédérations AMA et Bico se sont réunies afin de confronter leur vision concernant l'action 27 du plan de relance du cabinet Ben Hamou, plus précisément la création de 400 logements supplémentaires pour le public sans abri.

La convention type proposée par Bruss'Help pour les agences immobilières sociales et les opérateurs accompagnateurs a été longuement discutée. Cette rencontre débouchera à terme sur la rédaction d'une lettre commune adressée aux Ministres compétents Maron et Ben Hamou.

i) Réunion de discussion CAW Vivre et sans-abrisme

CAW Brussel a organisé un groupe de discussion en 2021 pour renforcer son travail sur le logement et le sans-abrisme. Ceci en collaboration avec l'asbl Hefboom et le Kenniscentrum WWZ. Avec l'apport de ce groupe de discussion, l'intention était de faire un certain nombre de choix stratégiques. La fédération Bico a participé une fois à ce groupe de discussion.

De la Note de Politique Générale à l'Ordonnance et à l'Arrêté d'Application

a) Concertation de l'administration de la CoCom - Fédération Bico

Le Collège Réuni a décidé le 22 octobre 2020 de reporter l'entrée en application de l'arrêté du 9 mai 2019 relatif à l'agrément et au mode de subventionnement des centres d'aide d'urgence et d'insertion au 1er janvier 2022.

L'année 2021 a servi à compléter l'arsenal juridique et à approuver les outils nécessaires à l'application de l'ordonnance du 14 juin 2018 relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri, ainsi que l'arrêté du 9 mai 2019.



Tous les centres auront, à partir du 1er janvier 2023, la possibilité d'être agréés sur base des nouvelles normes de cet arrêté.

Des subsides facultatifs ont été octroyés pour l'année 2021 afin de permettre à tous les centres de continuer leurs missions en 2021. Le montant de ceux-ci a été calculé en appliquant (à 100%) les nouvelles normes d'agrément.

Une procédure simplifiée fut prévue et celle-ci a été appliquée par le biais d'une circulaire.

Cette circulaire traitait les points suivants :

- Les attentes concernant le formulaire de demande ;
- Une explication du mode de calcul des montants ;
- Une explication concernant la ventilation des paiements ;
- Les modalités pour la demande d'agrément ainsi que le timing y afférent.

En 2021, cette période de transition a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022 et nous avons été invités par l'administration de la Commission Communautaire Commune et le cabinet Maron compétent à une réunion afin de communiquer les changements apportés aux fédérations.

Les fédérations (AMA et fédération Bico) ont également soumis une proposition conjointe à l'administration de la CoCom en termes de modèle type de politique de qualité et de structure d'un rapport annuel. A l'initiative des fédérations, une concertation a eu lieu avec l'administration pour apporter les explications nécessaires.

b) Groupe de travail Politique de Qualité AMA – Fédération Bico

L'AMA et la Fédération Bico ont décidé en 2020 de coopérer à la mise en place d'une politique de qualité et de soutenir les membres à se conformer à l'Arrêté d'Application afin d'être agréés en 2022.

L'objectif était de créer un modèle de base qui pourra ensuite être adapté aux exigences de chaque type de service. Lors du groupe de travail, un modèle de base a été proposé par les fédérations et des ajustements y ont été apportés en fonction des commentaires des membres. La proposition fût finalement transférée à l'administration de la CoCom ainsi qu'au cabinet Maron.

c) Politiques

Au cours de l'année 2021, la Fédération Bico a eu plusieurs contacts informels et formels avec des représentants de différents groupes politiques bruxellois.

L'administration de la Cocom doit préparer les questions parlementaires à intervalles réguliers, en faisant appel à l'expertise de la fédération au moment opportun pour préparer les questions.

d) Médias

En 2021, la Fédération Bico a été contactée à plusieurs reprises par les médias (Het Nieuwsblad,

Bruzz, De Morgen) et a été interviewée par Alter Echo (dossier digital social) et le Standaard (Poverello).

Gestion de la crise covid

a) Debriefing monitoring et Stratégies Covid - Maisons d'accueil bruxelloises

Dans le cadre des accords passés dans le comité de crise, un échange était prévu avec les maisons d'accueil pour discuter du monitoring quotidien et hebdomadaire ainsi que de la démarche de lutte contre le Covid (dont la suppression de la fonction « sas »).

b) Consultation sur la stratégie de vaccination

Pendant la crise sanitaire, la fédération Bico s'est réunie à deux reprises avec Bruss'Helpafin de discuter de la stratégie de vaccination pour le secteur des sans-abris.

c) Consultation spéciale maisons d'accueil : objectivation du gel des lits

Dans le cadre du monitoring des maisons d'accueil sous le rôle de coordination de Bruss'help, une réunion a eu lieu pour discuter ensemble de la manière dont le nombre de lits pourrait être augmenté, compte tenu des mesures Covid en vigueur.

d) Entretiens directeurs - Direction Service Santé et Assistance aux Personnes (Cocom)

Des contacts réguliers ont été pris avec la direction du Service Santé et Assistance aux personnes concernant le déploiement d'une stratégie de vaccination pour le secteur des sans-abris.

CHAPITRE 3 : ORGANES DE CONCERTATION

2021 : 9 ORGANES DE CONCERTATION – 7 REPRESENTATIONS – 3 COMITES - 45 REUNIONS

La Concertation régionale (Regio-Overleg) de l'Aide aux personnes sans abri

La Concertation régionale est une plate-forme néerlandophone de concertation des institutions bruxelloises d'aide aux personnes sans abri. Elle aborde autant les difficultés que les nouveaux projets du secteur. La Concertation régionale est organisée par le Kenniscentrum WWZ.

La Fédération Bico y représente ses membres et informe les membres de la Concertation de l'actualité du secteur.

La Fédération Bico a temporairement repris la présidence en raison du départ de Tom van Vlierberghe et il y a eu trois rencontres.

En 2021, les points à l'ordre du jour comprenaient entre autres : la présentation du projet Portali, la présentation de A way home, la future concertation régionale, la semaine du sans-abrisme 2021, la prévention de l'expulsion CAW Bruxelles, la zone de première ligne, le plan d'action sans-abrisme Louvain et la recherche sur le sans-abrisme caché.

Réunion plénière AMA et Fédération Bico

À la suite de l'arrêté d'application, les membres de l'AMA et de la Fédération Bico se sont réunis une fois en 2021.

L'objectif de la plénière était de préparer un rendez-vous avec l'administration de la Cocom et le cabinet Maron concernant les modifications apportées à l'arrêté. Par le passé, les remarques et demandes des deux fédérations étaient recueillies dans une lettre commune adressée au Ministre Maron compétent.

Comité de crise

Sous l'impulsion du nouveau Collège Réuni en la personne du Ministre de la santé et de l'action sociale, le Ministre Alain Maron conjointement à la Ministre Elke Van den Brandt, les acteurs précités ont joint leurs forces durant l'hiver passé dans le cadre d'une nouvelle coordination globale « Hiver 19-20 ».

Celle-ci visait une plus grande efficacité, une meilleure lisibilité et une participation facilitée pour chaque opérateur du plan hiver.

Screening de l'état des dispositifs, meilleure articulation des services de jour et de nuit, complémentarité des dispositifs, diffusion d'infos en temps réel du déploiement des services,

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federatiebicofederatie.be

www.federatiebicofederatie.be

02 513 58 76

collaborations sectorielles et intersectorielles : les défis sont nombreux.

La nouvelle coordination sera pilotée par Bruss'Help en lien avec les représentants des opérateurs de terrain.

En février 2020, la concertation de coordination globale « Hiver 19-20 » fut transformée en un comité de crise. Les fédérations Bico et AMA y veillent à un lien entre les services d'urgence et d'insertion.

Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés, entre autres : feedback réunion de concertation maisons d'accueil, campagne de vaccination, état des lieux et accueil en temps de Covid et mise en place du comité de coordination de Bruss'Help, qui conduira à l'extinction de ce comité.

Il a également été examiné quelles possibilités existent en termes de places d'hébergement dans les établissements CoCof et Cocom en temps de grand froid afin qu'ils puissent intervenir rapidement en cas d'urgence.

La fédération Bico a participé quatre fois au Comité.

Concertation concernant les frais d'hébergement des usagers dans les maisons d'accueil

La participation financière des usagers est déterminée par le Collège Réuni, mais avant la prise d'une décision à ce sujet, une concertation devait avoir lieu entre les CPAS et le secteur d'aide aux personnes sans abri, conformément à l'article 77 de l'arrêté d'application. Ceci devait avoir lieu au plus tard 6 mois après la publication de l'ordonnance au moniteur belge, c'est-à-dire le 31 janvier 2020.

La fédération Bico, l'AMA, Brulocalis (la Fédération des CPAS de Bruxelles) et l'administration de la COCOF ont été invitées début 2020 pour une consultation organisée par le cabinet du Ministre Maron et l'administration de la CoCom, pour discuter de la contribution financière des personnes sans abri dans leurs frais d'hébergement dans les maisons d'accueil agréées Cocom.

Début 2021, les fédérations AMA et Bico ont transmis une proposition de modèle de convention entre les maisons d'accueil (Cocom, VGC et Cocof) et les CPAS au cabinet Maron et à l'administration Cocom.

En mai 2021, la Cocom a repris contact avec les fédérations. Avant de pouvoir poursuivre cette réflexion, entre autres avec les CPAS, l'administration de la CoCom a demandé aux fédérations si nous pouvions recueillir des informations auprès des maisons d'accueil (tarifs appliqués, gestion de l'épargne, argent de poche, ...).

Composé d'une quinzaine de questions, le questionnaire a été finalisé fin septembre et présenté à l'administration CoCom et au cabinet Maron.

Au cours de cette réunion, un certain nombre de questions supplémentaires ont été posées par le

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

cabinet (argent de poche, services y inclus et couverts par le prix journalier, méthode de calcul du prix journalier par les maisons d'accueil, etc.). Les fédérations ont fait remonter ces questions jusqu'à leurs membres afin de répondre aux questions posées.

Le cabinet poursuivra l'examen des modalités actuelles d'intervention financière des CPAS et entamera l'élaboration d'un projet d'arrêté fixant les montants maximaux de la participation financière des usagers auprès des maisons d'accueil Cocom.

Nous nous réunirons à nouveau en 2022.

Concertation médicale femmes enceintes et jeunes parents

Il existe de nombreux clusters (jeunes en mouvement, soins de santé mentale, impact Covid, etc.), où il est question de croisements. À l'initiative de Bruss'help et en réponse à une demande de Kind en Gezin, une rencontre à thème autour de la santé a été mise en place pour discuter de l'accès aux soins et aux services d'urgence/insertion pour les femmes enceintes, les (jeunes) mères/parents et leurs nouveau-nés (en squats, dans la rue, etc.) et éventuellement optimiser cet accès.

Il est prévu, avec un certain nombre de partenaires, de cartographier les besoins éventuels, d'analyser quels partenariats fonctionnent et quelles recommandations peuvent être avancées.

Concertation entre responsables de communication du secteur du sans-abrisme

En 2021, les rouages de Poverello et Raphaël ont été dénoncés dans la presse. Bien qu'aucun des deux ne soit membre de la fédération, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact négatif sur la collecte de fonds pour les institutions du secteur du sans-abrisme, étant donné que cette nouvelle est tombée juste avant la période de fin d'année. Après consultation des membres, nous avons décidé de rencontrer les responsables de communication de l'ensemble du secteur du sans-abrisme afin de voir si nous devons afficher une déclaration commune. Lors de cette invitation, nous ne nous sommes pas limités aux membres, mais nous l'avons étendue à l'ensemble du secteur, plus précisément aux institutions qui emploient un responsable de communication.

Nous nous sommes rassemblés une fois en 2021, mais vu l'enthousiasme de se réunir venant des personnes présentes, l'intention est certainement de renouveler cette initiative en 2022.

Concertation AMA - Fédération Bico

L'AMA et la Fédération Bico restent en contact étroit et se sont principalement réunies en 2021 afin de discuter de l'ordonnance et de l'arrêté d'application. L'objectif était d'accorder les visions des deux fédérations.

L'AMA et la Fédération Bico maintiennent une étroite collaboration afin de discuter de dossiers communs et d'adopter une position commune le cas échéant. En 2021, plusieurs réunions ont eu lieu concernant la mise en place des comités de Bruss'Help, au cours desquelles la structure et le

fonctionnement futur ont été longuement discutés.

Concertation CAW Brussel - Fédération Bico

Depuis 2021, la fédération Bico et le CAW Brussel ont décidé de se rencontrer à intervalles réguliers pour discuter de l'actualité du secteur, échanger des informations et prendre des positions communes si nécessaire. La fédération Bico a l'intention de renforcer à nouveau les liens avec les institutions néerlandophones bruxelloises, après qu'elles aient été quelque peu perdues de vue ces dernières années.

Concertation ABBET

Depuis janvier 2019, l'Association Bruxelloise pour le Bien-Être au Travail (ABBET) étend ses compétences aux associations agréées par la COCOM.

Sa mission est de soutenir les associations dans la mise en place d'une politique de bien-être au travail. Celle-ci se réalise au travers d'actions d'information et de formations, d'interventions sur le lieu de travail et de la création d'outils et de méthodes de travail. Les interventions sont gratuites pour les associations.

En 2021, nous avons examiné comment nous pouvons travailler ensemble en matière de formation.

Représentation à la Commission Paritaire 319.00

Les Conventions Collectives de Travail (CCT) suivantes ont été déposées en 2021 :

- Convention Collective de travail : emploi de fin de carrière
- Convention collective de travail relative au régime de chômage avec complément d'entreprise pour certains travailleurs âgés licenciés ayant été occupés dans le cadre d'un métier lourd.
- Convention collective de travail de l'adaptation à 55 ans de la limite d'âge en ce qui concerne l'accès au droit aux allocations pour un emploi de fin de carrière pour les travailleurs qui ont une carrière longue.
- Convention collective de travail les conditions d'octroi de la dispense de l'obligation de disponibilité adaptée pour les travailleurs âgés licenciés avant le dans le cadre d'un régime de chômage avec complément d'entreprise.

La Fédération Bico intervient en tant qu'expert de terrain dans les négociations relatives aux CCT. La Fédération Bico connaît les griefs et exigences des institutions et a la possibilité, au cours de ces négociations, de défendre les intérêts des employeurs. La Fédération Bico obtient ainsi des informations de première main, ce qui est favorable pour la connaissance du secteur et sa transparence. La Fédération Bico est représentée dans la Commission Paritaire 319.00.

Représentation au Fonds Maribel Social

L'Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non marchand, l'asbl FE.BI, a été créée en 2002. Cette ASBL regroupe les activités des fonds de sécurité d'existence relevant des Commissions Paritaires ou Sous-Paritaires 319, 329, 330 et 331.

Le Fonds Maribel Social pour les Établissements d'Éducation et d'Hébergement Bicommunautaires (Bico 319) existe depuis 1999 et a été instauré par la Convention Collective de Travail (CCT) du 21 mars 2000. Le nom officiel du fonds est "Fonds Maribel Social pour les établissements et les services relevant de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale et relevant de la Commission Paritaire des maisons d'éducation et d'hébergement", en abrégé "Fonds Maribel CC-BC".

Le Fonds a pour but : la gestion de la réduction des cotisations patronales en vue d'assurer le financement d'emplois supplémentaires (appelés Maribel Social) dans le secteur concerné.

Martin Lievens est mandaté pour représenter les membres de la Fédération Bico au Fonds Maribel Social. Martin Lievens a quitté le secteur en septembre 2021, son mandat a été repris par Birger Blancke.

Représentation dans le fond de formation pour les initiatives destinées aux groupes à risque

Le Fonds Social est un fonds de sécurité d'existence. Il est par conséquent géré paritairement par un Comité de gestion composé de membres de la Commission Paritaire compétente.

Le Comité de gestion décide de l'affectation des moyens pour favoriser l'emploi, embaucher du personnel et prendre des initiatives de formation pour des groupes à risque déjà embauchés dans le secteur ou qui pourraient l'être. Le but de ce fonds est de financer des initiatives d'embauche et de formation en faveur des groupes à risque tels qu'ils ont été définis dans la loi programme du 30 décembre 1988. Les moyens financiers de ce fonds proviennent des cotisations patronales que les maisons d'accueil paient à l'ONSS et que l'ONSS reverse au fonds.

Martin Lievens a quitté le secteur en septembre 2021, son mandat a été repris par Birger Blancke.

Représentation à Bruss'Help

Pendant la période de transition de La Strada au lancement du nouvel organisme de droit public Bruss'Help, la gestion quotidienne a été entièrement placée sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Durant cette période, aucun directeur n'a été employé. Deux **administrateurs** (Christine Dekoninck et Birger Blancke) de La Strada ont suivi les réunions d'équipe et toutes les questions relatives au personnel.

Tout a été mis en œuvre pour recruter un nouveau directeur. Une agence de recrutement a été choisie, et était en contact étroit avec Birger Blancke et Christine Dekoninck pour tout gérer. Birger Blancke a

été nommé président du jury qui, avec deux autres indépendants du monde universitaire, devait donner son avis au Conseil d'Administration de La Strada.

En 2019, La Strada a été reprise par le nouvel organisme de droit public "Bruss'Help", dont les tâches sont considérablement élargies. Ce fut donc une année mouvementée pour La Strada / Bruss'Help.

Qu'est-ce que Bruss'Help ?

Bruss'Help est une association de droit public mandatée par la COCOM, chargée de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans abri en Région de Bruxelles-Capitale. Outil régional défini par l'Ordonnance du 18 juin 2018, Bruss'Help dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans abri et mal logées.

Fondé en 2019, basé à Bruxelles, le centre rassemble des chercheurs chargés de mission et acteurs de changement spécialisés dans l'étude du sans-abrisme, la coordination de projets et la gestion ensemble de dispositifs de terrain.

Les missions sont plurielles : aide à la planification, étude de la problématique du sans-abrisme/mal logement, prospective, développement d'une approche préventive et l'orientation des personnes aidées vers des solutions durables (accès aux soins, aux droits sociaux, au logement, ...).

Ils sont un Observatoire du sans-abrisme : centre de documentation et d'archives, pôle de recherches qui rassemble chiffres, données et analyses produites en Région Bruxelloise. Ils orientent "solutions et anticipation".

Présidence et Vice-Présidence

Pierre Verbeeren (Président par intérim) Bram Fret (Vice-Président)

Conseil d'Administration

Birger Blancke (Fédération Bico), Christine Vanhessen (Fédération AMA), Pierre Verbeeren (Indépendant), Luc Detavernier (Représentant le Ministre Clerfayt), Catherine Morenville (Représentant le Ministre Maron), Xavier Van Cauter (Représentant le Ministre Vervoort), Cédric Verschooten (Représentant le Ministre Gatz), Bram Fret (Représentant la Ministre Vandenbrandt).

A l'agenda du conseil d'Administration se trouvait entre autres : la note de vision concernant le plan opérationnel, le monitoring/dispatching, le rôle et la composition des comités, le décompte, le plan d'action 2021 - 2024, etc. Birger Blancke a échangé en 2021 avec chacun des administrateurs au sujet de la composition et du rôle des comités, et cela en étroite collaboration avec le directeur de Bruss'Help. A cet effet, plusieurs réunions ont eu lieu.

En 2021, nous nous sommes réunis à huit reprises.

Commissaires au Gouvernement et Invités Permanents

Bénédicte Hendrick, Gudrun Willems (Représentant les Ministres de la Santé et du Social), Kenza Yacoubi (Représentant le Ministre Président), Nathalie Noël (Invitée permanente représentant le Ministre du Budget pour les compétences COCOM).

Assemblée Générale

Morgane Lobjois (CPAS de Bruxelles), Harold Peeters (CPAS d'Anderlecht), Gregory Jacques (CPAS de Woluwé Saint Lambert), Laurence Noël (Observatoire de la Santé et du Social), Lieven Devisscher (Netwerk tegen armoede netwerk tegen armoede), Nicolas Dekuysshe (Forum Bruxelles contre les inégalités), Fédération des CPAS - Brulocalis, Céline Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux), Mathieu Debacker (SMES-B), Sébastien Roy (New Samusocial), Cecile Vanden Bossche (PFCSM).

Lors de l'Assemblée générale, le texte de vision qui décrit les missions et les valeurs de Bruss'help ainsi que le plan d'action qui l'accompagne ont été votés afin d'obtenir le soutien le plus large possible pour la réalisation des missions.

En 2021, nous nous sommes rencontrés à trois reprises.

Représentation au sein de la Feantsa (European Federation of National Organisations Working with the Homeless)

La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris, et est la seule ONG européenne qui se concentre exclusivement sur la lutte contre le sans-abrisme. L'objectif ultime est de mettre un terme au sans-abrisme en Europe.

Créée en 1989, la FEANTSA rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes sans abri en Europe. Ils ont plus de 130 organisations membres venant de 30 pays, dont 28 États membres de l'UE. Il s'agit principalement de fédérations nationales ou régionales.

La FEANTSA vise à mettre un terme au sans-abrisme en :

- Engageant un dialogue constant avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux et régionaux afin de promouvoir le développement et la mise en œuvre de mesures efficaces pour lutter contre le sans-abrisme.
- Réalisant et diffusant des études.
- Promouvant et facilitant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques en vue d'améliorer les politiques et pratiques.
- Éliminant les stéréotypes et sensibilisant le public sur la complexité du sans-abrisme et sur la nature pluridimensionnelle des problèmes rencontrés par les sans-abris.
- En savoir plus sur nos activités

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

Les organismes décisionnels de la FEANTSA sont :

- L'Assemblée générale, composée de tous les membres effectifs, qui se réunit une fois par an ;
- Le Conseil d'Administration, composé d'un représentant par pays comptant au moins un membre effectif, qui se réunit trois fois par an ;
- Le Comité exécutif, qui est élu par le CA (maximum 7 membres) et qui inclut le Président, deux Vice-présidents, le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit également trois fois par an.

La Fédération Bico est devenue membre de la Feantsa en 2019.

SAM remplaça Bruss'Help comme administrateur en 2020.

En 2021, la fédération Bico fût présente à deux reprises à l'Assemblée Générale ainsi qu'à différents événements organisés par Feantsa.

Représentation au Conseil Consultatif de la santé et de l'aide aux personnes de la Commission Communautaire Commune

Le Conseil Consultatif de la santé et de l'aide sociale de la Commission Communautaire Commune est réparti en différentes commissions. L'une d'entre elles concerne l'aide aux personnes (institutions et services pour personnes âgées, pour personnes handicapées, pour la famille et pour l'action sociale).

Brigitte Houtman a été nommée vice-présidente du bureau et de la section institutions et services d'aide de l'action sociale et représente la Fédération Bico. Laurent Demoulin est son suppléant pour la section. Ils sont nommés pour cinq ans et leur mandat est renouvelable. En 2019, il a été décidé que Birger Blancke reprendrait le mandat de Brigitte Houtman. Cependant, ce transfert n'aura pas lieu avant 2022.

Cette section a pour mission de donner des avis, soit d'initiative, soit à la demande du Collège Réuni, notamment sur l'agrément, la prolongation ou le retrait de l'agrément et la fixation des subventions aux centres d'aide aux personnes en charge de l'accueil social et aux centres et services pour adultes en difficulté, les conditions d'intervention dans les frais d'entretien et de traitement des personnes atteintes de maladies sociales, les améliorations qui peuvent être réalisées dans le domaine de la politique de l'action sociale.

La section est composée de représentants des pouvoirs organisateurs des services et/ou institutions concernés, de représentants du personnel occupé dans ces services et/ou institutions, de représentants des usagers, notamment des usagers des services, et des organismes d'assurance dans le cadre de la législation sur l'assurance maladie invalidité et de personnes particulièrement qualifiées n'appartenant pas aux autres catégories.

Le Collège a demandé aux différentes sections du Conseil Consultatif de travailler de concert autour de différentes thématiques, afin de donner aux défis de la Région un caractère transversal et de les rapprocher de la population.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

En 2021, l'avis au sujet de l'arrêté en rapport avec la reconnaissance et le financement des centres d'urgence et d'insertion était à l'ordre du jour.

Représentation au New SamuSocial

Le Samusocial apporte une aide d'urgence (hébergement, équipes mobiles d'aide, soins médicaux et accompagnement psychosocial) gratuite aux personnes sans abri de Bruxelles. L'objectif est de soulager la personne aidée et de lui proposer un accompagnement personnalisé vers des solutions de sortie de rue.

Le Samusocial est mandaté chaque année pour le Plan Hiver qui accueille plus de 1.000 personnes sans abri par nuit à Bruxelles. L'aide apportée est immédiate, via l'action des équipes mobiles ou au sein des centres d'accueil d'urgence. Mais celle-ci se conçoit cependant dans une perspective d'accompagnement, parfois au très long cours afin de dégager des solutions réalistes de sortie de rue pour les personnes aidées.

Le Samusocial a développé différents dispositifs d'hébergement pour offrir l'encadrement et l'accompagnement le plus adapté possible à la situation de la personne aidée. En 2019, le Samusocial a été transformé en un nouvel organisme de droit public, le New Samusocial, à la suite de quoi les statuts sont passés par certaines modifications, qui sont conformes à la nouvelle ordonnance et aux nouveaux décrets d'application.

En conséquence, les objectifs, la mission, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration ont eux aussi changé.

Les quatre missions principales du New Samusocial :

- Accueil et hébergement des personnes sans abri qui lui sont adressées par le dispatching du coordinateur des dispositifs d'urgence et des dispositifs d'insertion
- Orientation et accompagnement des personnes sans abri hébergées vers Bruss'Help
- Participation aux concertations organisées dans le cadre de l'accompagnement des personnes sans abri et du travail de réseau

Dans cette nouvelle configuration, la Fédération Bico participe à l'assemblée générale du New Samu Social à partir de 2019. Nous nous sommes rencontrés une fois en 2021 et les règles d'évaluation, le rapport annuel 2021, le compte de résultat 2021 et le budget 2022 furent à l'ordre du jour.

Comité d'insertion sociale/d'urgence

En 2021, Bruss'Help a mis en place les différents comités imposés par l'ordonnance : la Commission de Coordination Limitée et Plénière et les Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale.

Le comité d'insertion sociale et le comité d'urgence se réunissent trimestriellement et sont des organes consultatifs sur des sujets/thèmes proposés par le conseil d'administration de Bruss'Help. Cependant, ils ont également la possibilité de formuler eux-mêmes des propositions sur les sujets à discuter, mais

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federatiebicofederatie.be

www.federatiebicofederatie.be

02 513 58 76

le pouvoir de décision ultime appartient au conseil d'administration de Bruss'Help. S'ils le souhaitent, les comités peuvent faire appel à des experts externes en fonction des sujets à traiter.

En 2021, les commissions ont été mandatées pour émettre des avis au sujet du monitoring, du dispatching et du plan de relance.

Plusieurs projets sont déjà en cours et identifiés au sein des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale (élaboration d'un monitoring des places disponibles et des profils de personnes ; élaboration d'un protocole « Plan Hiver » au sens le plus large du terme ; réforme du dispatching ; plan de relance et de redéveloppement et suivi des nouveaux projets innovants et des processus d'insertion par le logement).

Intérêts généraux :

- La composition des Comités est déterminée par le Conseil d'administration de Bruss'help.
- Les Comités prévoient un moment d'évaluation tous les deux ans, dans le but d'évaluer l'opération et de l'ajuster si nécessaire.
- Différents groupes de travail seront issus des Comités en fonction des sujets à traiter.

Le comité est composé de représentants du Conseil d'administration de Bruss'help, des fédérations AMA, BICO et de la Fédération des CPAS, des sans-abris et de BRULOCALIS. La composition de ces comités peut évoluer progressivement, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration. Si nécessaire et en fonction des sujets en discussion, des experts externes peuvent être invités pour des consultations spécifiques.

Comme déjà mentionné, divers groupes de travail sont issus de ces Comités. Ces groupes rendent compte aux Comités de l'état d'avancement des consultations. La méthodologie et la composition des groupes de travail relèvent de la responsabilité de Bruss'help et visent à impliquer l'ensemble des différents services actifs sur le terrain. En 2021, par exemple, une consultation a eu lieu à propos du dispatching. L'organisation d'un « groupe de travail Plans Hiver » est prévue pour ancrer l'aide en période de grand froid dans une circulaire pluriannuelle - ce groupe de travail remplacera le comité de crise.

En 2021 les comités ont décidé de fusionner le comité d'inclusion sociale et le comité d'urgence et nous nous sommes principalement concentrés sur la question des aides et des services à apporter pour la période automne et hiver 21-22. Cela s'est traduit, entre autres, par les points suivants à l'ordre du jour : état des lieux des capacités des installations, protocole de crise, besoins des utilisateurs et capacités déployées, cadre de référence pour les partenaires, etc.

Comité de coordination restreint

Le comité de coordination restreint a pour objectif d'élaborer un plan stratégique régional pour l'éradication du sans-abrisme (masterplan) et est au centre des différents Comités.

Le Comité de Coordination restreint est composé de représentants du Conseil d'Administration de Bruss'help, des services du Collège Réuni de la CoCom, de l'Observatoire de la Santé et du Bien-être, des Comités d'Urgence et d'Insertion Sociale, des sans-abris, des fédérations AMA et BICO et de la Fédération des CPAS.

En 2021, nous nous sommes réunis pour la première fois avec, entre autres, les points suivants à l'ordre du jour : la structure des différents comités, l'attente concernant la session plénière, la méthode de travail, un tour de table sur les thèmes/propositions.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federacionbicofederatie.be

www.federacionbicofederatie.be

02 513 58 76

Comité de coordination plénière

Bruss'help est responsable de l'organisation et de la présidence d'un Comité de Coordination :

“Au moins une fois par an, Bruss'help organise et préside un Comité de Coordination. Ce Comité de Coordination réunit les centres, les CPAS, l'Observatoire de la Santé et du Bien-être de Bruxelles-Capitale et tout autre acteur public ou privé dont Bruss'help jugerait la présence utile afin de remplir la mission du Comité de Coordination.” (Art 86 §1)

“Organiser des concertations avec le secteur de l'aide aux sans-abris, ainsi qu'avec tout autre acteur public ou privé, y compris obligatoirement les associations où les pauvres ont la parole, dont la présence à ces concertations est jugée utile.” (Art 89 7°)

Rôles et composition du Comité de Coordination Plénière :

- Se réunit au moins une fois par an autour de la vision de Bruss'help : Bruss'help souhaite pouvoir construire les chaînons manquants de la prévention et de l'intervention sociale, pour aider la Région de Bruxelles-Capitale à éradiquer le sans-abrisme et l'habitat précaire.
- Il permet à Bruss'help de promouvoir la coopération entre partenaires internes et externes, autour d'un événement intersectoriel annuel : le contenu est préparé en Comité de Coordination restreint et suivra la construction du Masterplan pour réduire et éliminer le sans-abrisme. Les membres ont la possibilité de fournir des conseils et de formuler des propositions sur les lignes d'action pour l'année à venir.
- Les membres sont issus du secteur de l'aide aux sans-abris, des secteurs connexes, de l'État, des autorités locales, régionales et fédérales : toutes les structures ayant une convention ou un agrément de la CoCom, de la COCOF, de la Région ou VGC, les fédérations AMA et BICO, Knowledge Center WWZ, CAW Brussel, Huis voor Gezondheid, la Plateforme de Concertation Soins de Santé Mentale (PFSM), le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH), la Fédération des Services Sociaux, BRUSANO, tous les CPAS de la Région de Bruxelles-Capitale, la Fédération des CPAS, BRULOCALIS, FEDITO, le Comité Bruxellois Aide aux Justiciables, les autorités Pénitentiaires, le Président du Tribunal de Première Instance (pour les juges de paix), la Chambre des Huissiers, Actiris, Bruxelles Logement, la Fédération des Agences Immobilières Sociales, des organisations où les pauvres prennent parole.

L'extension de la composition est possible après approbation par le Conseil d'administration de Bruss'help.

Une fois par an, le Comité Coordination Plénière réunit tous les acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le sans-abrisme à travers un événement intersectoriel, avec pour objectif central l'élaboration de ce plan régional.

CHAPITRE 4 : FORMATIONS, JOURNEES D'ETUDE, RECHERCHES ET ÉTUDIANTS

Journée de réflexion Fédération Bico

Une journée de réflexion pour les membres de la fédération Bico fût organisée en 2020. L'avant-midi les membres étaient divisés en 3 groupes, chacun ayant comme objectif de creuser et discuter d'une des missions de Bruss'Help. Nous nous sommes limités à la cellule orientation, le dossier social et la cellule étude et analyse. Les résultats de ce moment de réflexion ont été partagés avec Bruss'Help.

Pendant l'après-midi nous nous sommes penchés sur 3 questions centrales :

1. Quelle est la place des services d'urgence dans l'avenir du secteur d'aide aux personnes sans abri ?
2. La fin du sans-abrisme. Une utopie ou une réalité ?
3. Les personnes sans-abri arrivent-elles à faire entendre leur voix ?

Cette journée de réflexion s'est poursuivie début 2021, pour approfondir les questions qui n'avaient pas été abordées en 2020.

Info Session pour les services chargés de la guidance à domicile - fichier de statistiques

En 2021, une séance d'information a été prévue pour les services chargés de la guidance à domicile concernant le système d'enregistrement appliqué. En raison des modifications apportées à l'arrêté du 9 mai 2019, il a également été nécessaire de procéder à un certain nombre d'ajustements au sein du système d'enregistrement. Cette séance d'information s'adressait aux membres du personnel des services chargés de l'encodage.

Formation Refuge de nuit "Pierre d'Angle"

A la demande du refuge de nuit, une formation sur mesure a été élaborée pour l'équipe. La formation a duré une matinée.

STUDIE DULBEA

Droit à un toit/Recht op een dak et le Syndicat des immenses constatent que malgré la volonté politique de prévenir et de mettre fin au sans-abrisme dans les pays de l'Union européenne, aucune étude n'a été menée sur les coûts sociaux du sans-abrisme en Belgique francophone.

Le Département des Sciences Economiques Appliquées de l'ULB (DULBEA) a été chargé d'objectiver cela dans le cadre d'une étude et d'évaluer les coûts directs et indirects liés au sans-abrisme à Bruxelles. La fédération Bico participe à la recherche et apporte un soutien financier limité.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abris

Depuis 2000 la Fédération Bico, le Kenniscentrum WWZ (ex-Brusselse Welzijns- en Gezondheidsraad (BWR)) /Regio-Overleg Thuislozenzorg, la Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA) et le Centre de Documentation et de Coordination Sociale (CMDC-CDCS) organisent à tour de rôle et en partenariat "La semaine du secteur bruxellois de l'aide aux sans-abri". L'objectif de cette semaine est de favoriser, au travers de rencontres et d'échanges de pratiques, les contacts entre les dispositifs d'aide aux personnes sans abri néerlandophones, francophones et bicommunautaires, mais aussi d'établir des ponts avec différents secteurs confrontés au même public ou aux mêmes problématiques. Ce qui fait la particularité de ce projet est le fait que les travailleurs sociaux 'se rendent visite' sur leur lieu de travail, dans les infrastructures, afin qu'ils apprennent à se connaître personnellement et qu'un réseau s'établisse par-delà les frontières linguistiques et le cloisonnement entre secteurs. Après avoir choisi un thème, les organisateurs invitent les services d'aide aux personnes sans abri et ceux du secteur mis en lumière à ouvrir leurs portes aux visiteurs.

Les services ont ainsi l'occasion de présenter leurs projets, missions, fonctionnement, expériences ou questionnements. Ces moments d'échanges dépassent les frontières linguistiques, tout le monde y parle la langue de son choix. Si besoin une traduction peut être organisée. Dès que le programme est finalisé, une invitation est envoyée aux collaborateurs actifs dans les secteurs participants et/ou connexes, afin qu'ils puissent s'inscrire aux visites de leur choix. Le programme prévoit des visites gratuites pendant les jours ouvrables de 9h à 10h30, de 11h30 à 13h et de 15h à 16h30. En fonction des possibilités de l'organisation qui ouvre ses portes, des groupes de 8 à 20 personnes sont constitués. Le collaborateur peut élaborer lui-même son programme mais les inscriptions sont obligatoires.

La 20e édition a eu lieu en 2021. C'était au tour du Kenniscentrum WWZ de la présider et de zoomer sur le thème 'Lâcher prise ; la fin d'un programme d'aide'. Un thème qui, par définition, nécessite une perspective plus large. Comment supprimez-vous progressivement l'accompagnement ? Comment faites-vous le lien avec d'autres organisations ? Comment s'assurer qu'un client ne se retrouve pas dans le cercle vicieux de l'assistance ? Que faire si le client reste trop vulnérable ? Les organisations subissent-elles davantage de pression pour travailler avec des termes arrivant à expiration ?

Plan de formation

Cette année, la Fédération Bico a proposé 11 formations, organisées de janvier à décembre 2021. Trois des 11 formations ont été annulées. Les thèmes des différentes formations étaient :

- a) Introduction au Secteur Bruxellois d'Aide aux Sans-abris (Néerlandais) - 20 avril - 3 participants

Cette formation s'adresse aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur du sans-abrisme. L'objectif est de donner un aperçu du paysage bruxellois du sans-abrisme.



asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federatiebicofederatie.be

www.federatiebicofederatie.be

02 513 58 76

b) Sans-abrisme en Europe (français) – 18 mai - Annulée

Quelles sont les politiques mises en place en Europe pour lutter contre le sans-abrisme ? Quels enseignements pour le secteur bruxellois des sans-abris ? Cette formation, dispensée en collaboration avec la FEANTSA, tentera de formuler des réponses à ces questions.

c) Introduction au Secteur Bruxellois d'Aide aux Sans-abris (français) - 3 juin - 5 participants

Cette formation s'adresse aux nouveaux travailleurs sociaux du secteur du sans-abrisme. L'objectif est de donner un aperçu du paysage bruxellois du sans-abrisme.

d) Ordonnance sur l'aide d'urgence et l'insertion des sans-abris (néerlandais) – 9 septembre – annulée

Au cours de cette formation, nous aborderons de plus près la réforme directement liée aux services et quels nouveaux objectifs sont mis en avant pour les nouveaux opérateurs New Samusocial et Bruss'Help.

e) L'usure professionnelle chez les travailleurs sociaux (français) – 23 septembre – 4 participants

Qu'est-ce que l'usure de compassion ? Comment s'en prémunir ? Cette journée se penchera entre autres sur les notions de burnout, stress ou encore trauma, et veillera à offrir des outils de prévention ainsi que des exercices interactifs grâce à la présence des participant.e.s.

f) Santé mentale et précarité, un accompagnement sur mesure (français) – 12 octobre – 15 participants

Les objectifs de cette formation sont de sensibiliser les travailleurs sociaux à la problématique de la santé mentale et de favoriser l'accueil et l'orientation des personnes qui vivent dans une grande précarité et qui ont des problèmes psychologiques.

g) Comment "mobiliser" sans contraindre (français) - 15 et 22 octobre - 12 participants

La contrainte : Quelle définition ? Quel ressenti ? Comment mobiliser les ressources de la personne ? Comment communiquer au mieux dans l'intérêt des deux parties ?

h) Introduction à la réduction des risques à l'usage de drogues – 18 novembre – annulée

Présentation globale de la Réduction des risques à l'usage de drogues, ses valeurs, principes et actions.

i) Ordonnance sur l'aide d'urgence et l'insertion des sans-abris (français) – 2 décembre – 4 participants

Au cours de cette formation, nous aborderons de plus près la réforme directement liée aux services et quels nouveaux objectifs sont mis en avant pour les nouveaux opérateurs New Samusocial et

Bruss'Help.

- j) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Formation sur mesure en néerlandais - Kenniscentrum) - 4 février - 6 participants

Au cours de cette formation, une formation sur mesure a été donnée à propos du secteur bruxellois du sans-abrisme (cadre légal, évolutions, histoire, visions, etc.)

- k) Tour d'horizon du secteur du sans-abrisme (Formation sur mesure en français - Refuge de nuit "Pierre d'Angle") - 28 octobre - 14 participants

Au cours de cette formation, une formation sur mesure a été donnée à propos du secteur bruxellois du sans-abrisme (cadre légal, évolutions, histoire, visions, etc.)

Présentation de la Fédération Bico et du secteur de l'aide aux personnes sans abri

Chaque année, la Fédération Bico est invitée à agir en tant qu'expert du secteur bruxellois de l'aide aux personnes sans abri.

Ce fût le cas entre autres pour la VUB, l'UCL, la KU Leuven, l'ULB, le Kenniscentrum et le CAW Brussel.

Le directeur a reçu diverses questions d'étudiants, d'institutions, de particuliers, etc., via le site web de la Fédération Bico.

Journées d'étude/Colloques/Entretiens

Cette liste reprend les rencontres, journées d'études et colloques lors desquels la Fédération Bico a représenté le secteur bicommunautaire à l'extérieur.

24/02/2021, 4/11/2021, 11/03/2021	webinar series: MEASURING HOMELESSNESS IN EUROPE (Cost)
17/03/2021	Webinaire - Recensement du sans-abrisme - Fondation Roi Bauduin
18/03/2021	Colloque : "Chercheurs et travailleurs sociaux : on se mélange?" (Le Forum)
22/05/2021	Formation « pair-aidance » PAT
3/06/2021	A way home Brussels : présentations

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76

06/06/2021	6th annual Overview of Housing Exclusion in Europe. (Feantsa)
28/06/2021	séminaire/webinaire "Veerkracht is meerkracht" - PXL
10/09/2021	La présentation de l'étude sur les missions en maison d'accueil COCOF (AMA)
10/10/2021	AMA'Politique "Des accueils de jour pas comme les autres"
21/10/2021	Journée d'étude 'Eenzaamheid en sociaal isolement' - VGC et Odisee
21/10/2021	SOLDE INSUFFISANT / soirée docu débat 21 octobre – Home Petits Riens
29/10/2021	Loslaten, het einde van een hulpverlenings-traject - WWZ
5/11/2021	FEANTSA Annual Policy Conference – Bratislava
18/11/2021	L'Hémicycle « Soutenir l'intégration des pairs-aidants dans le social-santé » PAT/SMES -B
19/11/2021	Etude exploratoire « centre de jour pour femmes » Journée de « Challenging » du concept le 19 novembre – Les Petits Riens
25/11/2021	Symposium de Born in Belgium

CHAPITRE 5 : AFFILIATION

Centre flamand d'Etudes et de Documentation pour les ASBL (VSDC)

Ce centre donne des conseils dans toutes les matières concernant les ASBL, notamment dans les domaines suivants :

- **Avis juridique** : statuts, modifications de statuts, fondation, dissolution, Conseil d'Administration, fusion, registre des membres, structures, etc.
- **Avis en droit social** : toutes les questions peuvent être présentées, aussi bien sur le travail rémunéré que sur le thème du travail bénévole.
- **Comptabilité** : tous les aspects de la comptabilité figurent également parmi leurs compétences.
- **Fiscalité** : questions du type "Comment remplir ma déclaration d'impôts ?", "Mon ASBL doit-elle avoir un numéro de TVA ?".

SOM - La fédération des entreprises sociales ASBL

SOM est une association pluraliste d'employeurs et de fédérations patronales au profit social et a pour but de fédérer, représenter et accompagner les entreprises dans le profit social.

L'objectif comprend entre autres :

1. En tant qu'organisation patronale représentative, SOM représente les entreprises affiliées et défend leurs intérêts dans les organes de la concertation sociale. SOM offre les services suivants aux entreprises affiliées : consultation, élaboration de politiques, information et conseil en matière d'employeurs et de concertation sociale.
2. SOM soutient l'entrepreneuriat social des entreprises affiliées, notamment en ce qui concerne le développement organisationnel, la politique administrative, la gestion, la politique du personnel, la politique d'innovation, la formation et l'éducation.
3. SOM représente les intérêts sectoriels et intersectoriels des entreprises affiliées en ce qui concerne, entre autres, la réglementation, la politique de reconnaissance et de subvention, l'emploi du personnel, les aspects organisationnels, l'innovation...

SOM exécute cela, entre autres, en développant une vision et en influençant la politique vis-à-vis des autorités, organismes et organisations compétent.e.s.

L'adhésion donne à la fédération Bico la possibilité de siéger au comité de gestion du fonds social maribel 319, de la commission paritaire 319 et du fonds social 319.

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federacionbicofederatie.be

www.federacionbicofederatie.be

02 513 58 76

CHAPITRE 6 : CONSEIL D'ADMINISTRATION / ASSEMBLEE GENERALE

Fin 2020, l'Assemblée Générale se composait des membres suivants :

1. Présidente : Mallorie Van den Nyden (Fami-Home)
2. Vice-président : Daan Vinck (Hobo)
3. Trésorière : Marie-Alice Janssens (Huis van Vrede)
4. Administratrice : Iram Chaudhary (Porte Ouverte)
5. Administratrice : Sarah De Hovre (Pag-Asa)
6. Administrateur : Laurent Demoulin (Diogènes)
7. Administratrice : Brigitte Houtman (Talita)
8. Administrateur : Didier Stappaerts (Ariane)
9. Administrateur : Annelies Vangoidsenhoven (Lhiving)
10. Administratrice : Deborah Oddie (Escale)
11. Administrateur : Annelies Vanbeckevoort (Leger des Heils - Begeleid wonen)
12. Membre effectif : Océane Barbey/Catherine Colson (L'Ilot/S.Ac.A.Do.)
13. Membre effectif : Julien Perriaux (Habitat accompagné du CPAS de Saint-Gilles)
14. Membre effectif : Pascale Desprets (Le Relais)
15. Membre effectif : Pascale Francotte (Haard en Vrede)
16. Membre effectif : Olivier Lendo (Le Nouveau 150)
17. Membre effectif : Bertrand Lombaert (Un Toit à Soi)
18. Membre effectif : Anita Jambers/Thierry Barez (Hoeksteen)
19. Membre effectif : Sarah Vanempten (Aprèstoe)
20. Membre effectif : Benjamin Brooke (DoucheFLUX)
21. Membre effectif : Mathieu De Backer (SMES-B)
22. Membre effectif : Guilhem Lautrec (Alias)
23. Membre coopté : Ilse Van der Veken (Chez Nous)
24. Membre coopté : Luc Jaminé (SOM)

L'Assemblée Générale s'est réunie quatre fois en 2021 .

Le Conseil d'Administration s'est rassemblé 5 fois en 2021. Les mandats du Conseil d'administration ont expiré fin 2020 et un appel a donc été lancé aux membres pour siéger au Conseil d'administration. Début 2021, un nouveau conseil d'administration a été formé avec Mallorie Van den Nyden comme présidente et Daan Vinck comme vice-président.

CHAPITRE 7 : ORGANIGRAMME

Assemblée Générale

Composée de tous les membres, l'Assemblée Générale détermine la vision et les missions à long terme de la Fédération Bico ainsi que le thème annuel et les priorités de l'année de fonctionnement en cours. Les comptes de résultats, budgets et rapports d'activités y sont également discutés et approuvés.

Conseil d'Administration

Composé de minimum huit et maximum onze administrateurs, le Conseil d'Administration prend les décisions concernant la gestion générale de l'ASBL (sous réserve de la décision finale de l'Assemblée Générale), discute de l'actualité du secteur et adopte, au besoin, certaines positions. Dans certains cas, des groupes de travail sont mis en place afin d'approfondir une thématique donnée.

Equipe

Trois personnes sont employées par la Fédération Bico. Les tâches journalières sont assurées par un directeur et une employée administrative.

Le responsable de la Fédération Bico est Birger Blancke, engagé depuis février 2002.

Marie Haguet, assistante administrative, engagée depuis mi-septembre 2021.

Lise Haguet, chargée de projet, engagée depuis septembre 2020.

Eva Renier, assistante communication - formation, engagée depuis 2019 et a quitté la fédération Bico en septembre 2021.

BIBLIOGRAPHIE

LA STRADA, DE WITTE JASPER, *Recueil central de données des maisons d'accueil et des centres d'hébergement d'urgence en Région de Bruxelles-Capitale : données relatives à l'hébergement de personnes sans abri durant la période 2010-2014*, Bruxelles : la Strada, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2016, 38p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/Strada_RCD_2016_FR_VD.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

LA STRADA, *Note de synthèse du groupe de travail "Approche intégrée de l'aide aux personnes sans abri" de la Concertation bruxelloise de l'Aide aux Sans-abri*, Bruxelles : la Strada Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri, 2015, 16p.

https://www.lastrada.brussels/portail/images/lastrada_verseuneapprocheintegreedef1-1.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE BRUXELLES, *Aperçus du non-recours aux droits sociaux et de la sous-protection sociale en Région bruxelloise, Cahier thématique du Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2016*, Bruxelles : Commission communautaire commune, 2017, 157p. http://www.ccc-ggc.irisnet.be/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport_thema_fr_2016.pdf

DERNIERE CONSULTATION : 09.04.2019

GLOSSAIRE

AIS	Agence Immobilière Sociale
AMA	Association des Maisons d'Accueil et des services d'Aide aux Sans-abri en Wallonie et à Bruxelles
APEF	Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
BAIS	Bureau d'Aide et d'Intégration Sociale
CAW	Centrum voor Algemeen Welzijnswerk (Centre de service social général)
CCT	Convention Collective de Travail
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociale
COCOF	Commission Communautaire française. Nommée aujourd'hui Parlement francophone, institution équivalente à la VGC
COCOM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CP	Commission Paritaire
FE.BI	Association des Fonds Sociaux Fédéraux et Bicommunautaires du secteur non-marchand
MEHOBEL	The measurement of homelessness in Belgium = La mesure des sans-abris en Belgique
RBDH	Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat
Regio-Overleg	Concertation régionale entre les maisons flamandes et bicommunautaires de Bruxelles. Se réunit en principe 4 fois l'an et bénéficie de la collaboration logistique du Kenniscentrum WWZ
SAW	Steunpunt Algemeen Welzijnswerk (Institution de soutien - méthodologie, réglementation, documentation,... des CAW)
SISP	Sociétés Immobilières de Service Public
SLRB	Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
SMES	Santé mentale et Exclusion Sociale
SOHONET	Societal Housing Network asbl est une plateforme collaborative qui a pour objectif de promouvoir, stimuler et activer la création de logements afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à un logement à finalité sociale digne et durable pour les publics fragilisés
SOM	Federatie van Sociale Ondernemingen
SPP-IS	Service Public fédéral de Programmation - Intégration Sociale
VGC	Vlaamse Gemeenschapscommissie (Commission Communautaire Flamande, équivalent néerlandophone de la COCOF)
WWZ	Kenniscentrum Welzijn Wonen Zorg

asbl Fédération Bico-federatie vzw

Rue du Boulet 18 Kogelstraat – Bruxelles 1000 Brussel

IBAN BE67 0682 3366 9387

N° d'entreprise – Ondernemingsnr. : 0478 734 689

RPM Bruxelles – RPR Brussel

info@federationbicofederatie.be

www.federationbicofederatie.be

02 513 58 76